

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 10
- absents : 3

**Date de convocation :**

26 Mai 2021

**Date d'affichage :**

26 Mai 2021

**Séance du 02 juin 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le deux juin à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent BOUCARUT, Maire.

**Etaient présents :** M. Rémy CLENET, Mme Christine CROUZIER, Mme Solveig De CORNEILLAN, M. Laurent DUBOIS, Mme Danielle LEUDIERE, Mme Sidonie REYNIER, M. Jean-Philippe VALENTIN,

**Absents excusés :** M. Christian BONNET, procuration donnée à M. Jean-Philippe VALENTIN, M. Didier VERSTRAETE, procuration donnée à M. Laurent BOUCARUT ; Mme Martine FERNANDES,

**Secrétaire :** Mme Christine CROUZIER

**Objet : Modification du règlement intérieur des temps périscolaires**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la mise en place d'un logiciel de réservation et de paiement en ligne des repas de la cantine et des temps d'accueil périscolaire aura lieu à la rentrée scolaire 2021/2022. Ce changement nécessite de modifier le règlement intérieur des temps périscolaires.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le règlement intérieur modifié des temps périscolaires.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le règlement intérieur modifié des temps périscolaires figurant en annexe.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits*

Le maire,

Laurent BOUCARUT

